

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an. 14 » six mois. 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 17 mars 1864.

BULLETIN.

Une correspondance de Vienne assure que le Danemark a positivement décliné les propositions de l'Angleterre ayant pour but une conférence sans armistice. Le cabinet de Copenhague accepte donc la continuation de la lutte et la guerre à outrance.

On assure que l'Angleterre a entrepris une nouvelle campagne diplomatique; le cabinet de St-James ferait de vives instances à Copenhague dans l'espoir de faire accepter par le Danemark les propositions pacifiques contenues dans les dépêches de la Prusse et de l'Autriche en date du 7 mars. — D'après ces propositions, ou les puissances belligérentes conserveraient leurs positions militaires actuelles, ou le Jutland serait évacué par les Austro-Prussiens.

Les démarches du Cabinet britannique ne sont pas appuyées par notre représentant près du roi Christian; il suit en cela les instructions données par M. Drouyn de Lhuys dans sa circulaire du 27 février dont nous donnons le texte plus loin.

Il est douteux que les nouvelles conditions soient acceptées. Le Danemark, dit le Morning-Post, ne répondra pas par un refus absolu, mais il est probable qu'il repoussera et l'union des Duchés et leur connexion avec le reste de la monarchie par le seul lien d'un souverain commun. Or, comme l'Allemagne veut l'une et l'autre de ces conditions, voire même la séparation des Duchés du Danemark, sous une dynastie nouvelle, une conférence ne donnerait aucun résultat.

Il est vraiment curieux de voir le Morning-Post, organe de lord Palmerston, mettre en avant des propositions de conférence et avouer quelques jours après, que ces conférences n'ont aucune chance de réussite. C'est toujours la même inconscience; c'est bien là la politique anglaise.

Les journaux russes affirment de nouveau que la proclamation de l'état de

siège en Galicie n'a pas été décidée entre la Russie et l'Autriche, la Russie étant assez forte pour écraser la Pologne sans invoquer l'appui de personne. Ces mêmes journaux protestent chaleureusement des excellentes intentions de l'Empereur Alexandre et de son désir de coopérer à la paix, au progrès et à la liberté des peuples.

Les nouvelles d'Italie confirment les avis donnés depuis quelque temps sur l'imminence d'une rupture avec l'Autriche. D'un autre côté, les mesures prises pour transporter en Venétie des troupes et du matériel d'artillerie sont des indices dont la gravité est assez significative. A Vérone, à Peschiera et à Mantone on a considérablement augmenté le nombre des canons placés sur les remparts.

J. REDOUX.

Moniteur du 16 mars.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

Depuis plusieurs jours, des réunions publiques non autorisées étaient convoquées le soir dans les quartiers populeux de la capitale. Sous prétexte d'y faire de la propagande électorale, le gouvernement y était violemment attaqué. Ces réunions ont été dissoutes, et une instruction judiciaire est commencée contre les propriétaires des locaux où elles ont eu lieu, et contre ceux qui les ont provoqués.

Aucune réunion publique, de quelque nature qu'elle soit, ne peut avoir lieu sans autorisation. La loi ne fait pas d'exception pour les réunions électorales. Les candidats qui desireraient justifier ou expliquer leur candidature devant les électeurs ne peuvent les convoquer en réunion publique qu'après en avoir obtenu l'autorisation de l'administration.

Le gouvernement, dans cette circonstance, n'a fait qu'exécuter la loi; il continuera à la faire respecter.

Il a été beaucoup parlé d'une circulaire relative au Danemark adressée à nos agents diplomatiques par M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Voici ce document :

Paris, le 27 février 1864.

Monsieur,

Vous avez certainement appris que le gouvernement anglais vient de faire, à Vienne et à Berlin, la proposition d'une Conférence qui se réunirait immédiatement pour délibérer sur les arrangements propres à ramener la paix entre les deux grandes puissances allemandes et le Danemark. Des ouvertures semblables ont été portées à Copenhague. Dans l'opinion du cabinet britannique, la Conférence pourrait siéger sans que les hostilités fussent suspendues. Si les belligérents adhéraient à cette proposition, le gouvernement de la reine inviterait la France, la Russie, la Suède ainsi que la Confédération germanique à nommer immédiatement des plénipotentiaires.

Nous avons des raisons de penser que les cabinets de Vienne et de Berlin sont disposés à donner leur assentiment à l'idée de cette délibération. Nous croyons savoir, en outre, que la cour d'Autriche continue à considérer le traité de 1852 comme devant servir de base aux nouveaux arrangements. Le principe de l'intégrité de la monarchie danoise a été affirmé dans les déclarations identiques des deux cours allemandes, en date du 31 janvier, et, d'après les assurances formelles du cabinet autrichien, ce principe demeure placé sous la sauvegarde de l'Europe. Les hostilités n'ont point invalidé des stipulations qui lient l'Autriche et la Prusse, non-seulement avec le Danemark, mais avec plusieurs autres puissances. L'Autriche ne revendique sa liberté d'action qu'en ce qui regarde la transaction intervenue en 1851-52 entre l'Allemagne et le Danemark, relativement à la position des Duchés dans la monarchie et aux rapports qui existaient jadis entre le Holstein et le Sleswig. Nous n'avons pas sujet de supposer que la manière de voir du cabinet prussien soit différente, mais il reste à connaître l'accueil que le gouvernement danois et la Confédération germanique feront à la proposition de l'Angleterre. Le Danemark semblerait, selon ce que l'on peut juger de ses dispositions, vouloir réclamer, préalablement à toute négociation, l'établissement d'une trêve, et il est à craindre que ce pays ne voie, dans le refus d'un armistice, l'intention, de la part des puissances allemandes, de poursuivre la destruction de son armée pour aggraver les conditions de la paix. D'un autre côté, la Confédération germanique s'est placée à un point de vue qui diffère de celui de l'Autriche et de la Prusse. La Diète n'a pas concouru au traité de Londres et n'en re-

connait pas la validité. Elle est, en ce moment même, saisie d'un rapport de ses comités qui formule des conclusions contraires à l'intégrité de la monarchie danoise. Il est donc difficile, aujourd'hui, de prévoir si la proposition du gouvernement anglais sera agréée à Copenhague et à Francfort.

Quant à nous, monsieur, nous n'avons pas été jusqu'ici dans le cas de nous prononcer. Le cabinet anglais ne s'adressera aux puissances neutres qu'après avoir obtenu l'acquiescement des belligérents. Nous n'avons donc pas à nous associer à ces démarches, comme le bruit en a couru, mais nous avons vu avec regret éclater cette guerre, et, fidèles aux principes qui nous dirigent, nous serons heureux de seconder tous les efforts qui pourront être faits pour en hâter le terme. Si les adhésions que recherche le gouvernement de Sa Majesté Britannique lui permettent de nous saisir de la proposition qui nous est annoncée, l'on nous trouvera prêts à participer à toute tentative sérieuse de pacification.

Recevez, etc.

Signé : DROUYN DE LHUYS.

LL. AA. II. l'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte, venant d'Angleterre, sont arrivés à Ostende mardi vers trois heures de l'après-midi. Les futurs souverains du Mexique sont partis le même jour pour Bruxelles et sont arrivés dans cette ville vers 8 heures 1/2.

LL. AA. ont été reçues à la gare du Nord par la duchesse de Brabant et le comte de Flandre qu'accompagnait le ministre d'Autriche et d'autres membres du Corps diplomatique.

L'archiduc et l'archiduchesse sont partis hier pour l'Allemagne.

L'archiduc Maximilien se rend à Miramar pour y recevoir la députation mexicaine.

On assure que l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche assisteront à cette réception.

Danemark.

Voici le résumé des dernières dépêches transmises du théâtre de la guerre :

Les généraux alliés ont tenu un conseil sous la présidence du maréchal Wrangel. Après mûre délibération, il a été reconnu qu'un assaut contre les fortifications de Düppel n'offrirait aucune chance de succès. Frédéric est dans les mêmes conditions. On va donc entreprendre deux sièges réguliers. L'artillerie prussienne a déjà

commencé à bombarder Düppel du côté de Windmünde.

Les assiégés ont des pièces rayées de 84, portant à 3000 mètres et lançant des boulets creux qui contiennent chacun 50 balles d'une livre. L'explosion de pareils projectiles doit causer de grands ravages. Peut-être les Danois les réserveront-ils pour repousser les colonnes d'assaut.

Jusqu'à présent, la mer est libre, et les navires amènent tous les jours des provisions et des renforts. C'est ainsi que l'infanterie, après le combat de Veile, a pu s'embarquer à Aarhùs et arriver à Frédéricia, dont le siège est poursuivi avec vigueur. Les Autrichiens forcent les paysans à travailler aux tranchées. Ils sont maîtres absolus de la campagne.

Ce qu'il serait difficile, c'est qu'il en fut autrement. 60,000 hommes contre 8 ou 10 mille! Mettons qu'il vienne au Austro-Prussien l'idée de s'installer dans Copenhague à titre de garnisaires, et que l'Europe ne sourcilie pas, ils peuvent y être aux fêtes de Pâques. Qu'est-ce qui nous empêcherait, à nous, sous le même ordre d'idées, d'occuper Genève, Coblentz ou Bruxelles?

On écrit de Stockholm, le 9 mars :

Après les scènes tumultueuses que nous avons eu à déplorer, ici, le 6 mars, à la suite du grand meeting en faveur de la cause danoise, le peuple s'est de nouveau livré, hier et avant-hier, à des actes de violence en brisant les fenêtres des hôtels du ministre de Prusse et du comte de Manderström. Grâce à l'énergique intervention de la police on n'a pas eu à regretter de plus graves excès.

On attribue généralement les démonstrations populaires dont notre ville est le théâtre, depuis quelques jours, aux excitations de quelques feuilles démocratiques fort répandues, mais qui ne jouissent que d'une médiocre influence auprès des classes aisées de la population. Il est facile de se convaincre, d'ailleurs, par l'attitude de la bourgeoisie et des classes industrielles et commerciales de notre pays que l'opinion publique se prononce, de jour en jour, davantage contre toute intervention armée dans le conflit dano-allemand. On comprend que la Suède à surtout besoin aujourd'hui de travailler au développement de ses ressources territoriales jusqu'ici, pour ainsi dire, restées enfouies dans ses mines et dans ses forêts et qu'elle aurait tout à perdre à s'engageant dans une guerre où son intérêt et son indépendance ne sont point directement compro-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 18 MARS 1864.

N° 15.

BLEND A

CHAPITRE XVI.

(Suite).

— Il ne t'a pourtant blessée en aucune façon ?

— Non, loin de là, il ne m'a jamais dit un mot qui ne fût poli.

— Quant à cela, une offense peut consister en autre chose que des paroles; — il pourrait, par exemple...

— Oui, chère tante ?

— Oh ! que sais-je ?... Il pourrait avoir voulu te prendre la main; il pourrait même avoir osé te la presser, ou...

— Oui, précisément !... Si c'est là une véritable offense, il se l'est permise; car hier soir, en sortant du Cirque, au milieu d'une foule à étouffer, il me prit la main, sous prétexte de m'aider, et il me pressa

si fort, non seulement la main, mais aussi le bras — qu'il voulait passer sous le sien — que j'aurais crié si je n'avais craint d'être grondée par Henriette.

— Pourquoi cette crainte ?

— Elle s'était déjà fâchée une fois, parce que je n'avais pu retenir une exclamation en voyant des soldats tomber morts.

— Ecoute, mon cœur, si tu rencontres cet homme à l'avenir — je vais cependant faire observer à Patrik qu'il ne doit plus le revoir — montre-toi très froide avec lui !

— Bien volontiers, chère tante ! Il n'a d'ailleurs jamais rien d'agréable à dire; il répète toujours la même chose.

— Quoi donc ?

— Il parle toujours de moi-même — et je pense tant à ma petite personne quand je suis seule que je veux penser à autre chose en société.

— Pauvre enfant ! tu as déjà été exposée à bien des séductions ! Sans moi, tous ces messieurs du bateau à vapeur auraient fondu comme des vautours sur ma petite tourterelle.

— Croyez-vous, tante ?

— Oui, on guette toujours, comme une proie facile à saisir. La jeune fille jolie et sans appui — de façon que le plus grand bonheur qui puisse lui arriver, c'est d'être mise à l'abri par un honnête mariage.

— Je le crois aussi.

— Vraiment ? tu crois cela ? — Peut-être donc ne feras-tu pas d'objections ?

— Non, je me marierais très volontiers s'il se présentait un jeune homme agréable qui me plût.

— Et que tu n'aurais pas besoin d'attendre des années, comme le commissaire ! Les fiançailles qui précèdent

de longtemps le mariage sont quelquefois pires... je ne sais pas.

— Eh bien, veux-tu le savoir ?

Blenda se rappelait très bien avoir tu cent fois qu'une jeune fille modeste feignait de ne pas comprendre une question si difficile, et qu'elle ne répondait pas sur le champ : « Oui ; » mais elle était par trop naturelle pour profiter de ces leçons.

« Bonne tante, dit-elle sans le moindre détour, je serais très aise de l'apprendre.

— Eh bien donc, celui que je t'ai destiné pour mari...

— Que vous m'avez destiné pour mari ?

— Et qui est plus digne de toi que personne...

Ici la mère fit de nouveau une petite suspension pour donner à sa conclusion d'autant plus de poids.

« Est ? balbutia Blenda.

— Est mon fils Johan.

— Cou... cou... cousin Johan ? répéta la jeune fille d'un ton si trainant et si effrayé que la tante crut devoir ajouter, en l'encourageant du regard :

— Tranquillise-toi, mon cœur. Je comprends très bien que tu ne peux pas être préparée à un bonheur si inattendu : pourtant, vois-tu, tu as gagné mon affection, et voilà pourquoi j'ai recommandé pour femme à mon fils cheri. Crois-moi, mon amour, ce fils est un homme d'or comme on en rencontre peu, et il n'aurait que l'embaras du choix entre une foule de riches héritières. — Entre nous soit dit, Henriette a failli perdre la tête de ne pas l'avoir au lieu de Patrik... Mais reviens donc enfin à toi, mon enfant... Tu peux m'en croire, c'est la pure vérité !

— Mais... mais... seigneur Dieu... il ne m'a même pas encore vue !... et...

— Peste ! tu as une étrange manière

de l'exprimer ta reconnaissance, et tu n'as pas l'air que j'espérais te voir, en te donnant à entendre que je pourrais devenir pour toi une véritable mère ! Je me plains à croire, cependant, que ton trouble n'est que de la timidité, et peut-être aussi un peu de défiance en la réalité de la chose.

Blenda voulut, mais en vain, essayer de répondre pour combattre cette erreur. « Sache que j'ai écrit à Johan et que je t'ai chaleureusement recommandé à son amour. Je lui ai dit — oui, enfant, j'ai été jusque là — je lui ai dit que je l'estimerais infiniment heureuse de te voir, avant ma mort, mariée avec lui... Et vois ce qu'il répond. »

La tante déplia la lettre de son fils et en lut le passage suivant :

« Bonne mère, en ce qui concerne ton souci de me procurer une compagne, je ne dis peut-être pas non cette fois-ci ; car le portrait que tu me fais de ma jeune cousine est assez séduisant pour me disposer au mariage. Ce qui me plaît le plus, c'est qu'elle est bonne et simple, et qu'elle n'a ni fortune, ni prétentions ; — j'ai toujours eu le dessein de ne pas épouser d'autre fortune que celle que je puis trouver dans le cœur de ma femme. »

Toutefois, pour rien au monde... Madame Régine-Sophie n'alla pas plus loin ; — il était inutile de lire les lignes suivantes, ainsi conçues : « Pour rien au monde, ne dis un seul mot avant mon arrivée à la maison ; et si tu te vois dans la nécessité de faire une allusion, donne-moi au moins la forme d'un désir de ta part, car qui sait ce qui peut arriver ! »

Mais la crainte que la petite quelle désirait pour brin d'échappât à elle et à son Johan donnait à notre dame une telle fièvre de conclure ce mariage, qu'il lui

(*) Reproduction interdite.